



Bidonville Esmonin : une évacuation dans le respect des personnes et de la loi

Mercredi 29 juillet au matin, les services de l'Etat, de la Métropole, de la Ville de Grenoble et de son CCAS ont procédé à l'évacuation des personnes résidant dans le bidonville Esmonin, ainsi qu'à la destruction du campement. L'évacuation s'est déroulée dans le calme, dans le respect des personnes et du cadre prévu par la loi.

Grâce à la mobilisation de l'ensemble des acteurs (la Ville de Grenoble et son CCAS, l'Etat, les associations partenaires), l'ensemble des personnes évacuées ont pu être accompagnées individuellement et se sont vues proposer des solutions de relogement. Personne ne dormira à la rue ce soir et dans les jours à venir.

Dès l'annonce du projet d'évacuation, au mois de mai 2015, la Ville de Grenoble et son CCAS se sont en effet mobilisés pour que la circulaire interministérielle d'août 2012 soit respectée : elle prévoit qu'aucun démantèlement de campement ne puisse avoir lieu tant que les personnes qui y résident ne bénéficient pas d'une solution de relogement de moyen et long terme. La circulaire prévoit également qu'un accompagnement social des personnes soit effectué en amont de l'évacuation, afin de ne pas interrompre le parcours d'intégration.

Poursuivre et étendre la mobilisation

Eric Piolle, Maire de Grenoble, déclare :

« L'évacuation du bidonville était inévitable et nécessaire : les personnes étaient exposées à des périls inacceptables. La priorité de la Ville de Grenoble est de ne pas interrompre la scolarité des 200 enfants du bidonville, c'est la raison pour laquelle l'évacuation intervient durant l'été. »

Je remercie les services de la Ville de Grenoble, du CCAS et de l'Etat pour avoir veillé à ce que l'évacuation de ce jour se déroule dans le respect de la dignité des personnes et de leurs biens.

Grâce à la mobilisation des services de l'Etat, de la Ville de Grenoble et de son CCAS, personne ne dormira à la rue ce soir et dans les jours à venir. Des solutions de relogement ont été proposées à chacune des personnes évacuées. Il n'y a pas de fatalité : quand la mobilisation est là, les solutions sont possibles.

La France compte aujourd'hui plus de 400 bidonvilles, répartis sur l'ensemble du territoire national. Il n'est pas acceptable de laisser perdurer cette situation. Il est urgent que le gouvernement mette en œuvre un plan ambitieux de résorption de ces camps. Les solutions existent et chacun doit prendre sa part de responsabilité. Il n'y a pas de fatalité ».

Alain Denoyelle, Vice-Président du CCAS, déclare :

« Depuis plus d'un an, la Ville de Grenoble fait tout ce qu'elle peut pour protéger la dignité des personnes, souvent bien au-delà des compétences que lui confère la loi.

Grâce à l'interpellation d'Eric Piolle au Président de la République, l'Etat s'est mobilisé et prend aujourd'hui sa part au dispositif de logement alternatif à ces lieux indignes.

Afin d'envisager une résolution durable de ces drames humains, la mobilisation doit désormais se poursuivre et s'étendre à l'ensemble des communes de l'agglomération. Sans mobilisation, des drames continueront à éclater au cœur de la métropole ».